# Revalorisation des pensions, le compte n'y est pas.

Cela n'était pas acquis, mais les nombreuses mobilisations des retraités en 2018, 2019 et 2020 ont permis que la loi de financement de la Sécurité Sociale pour 2021 respecte la règle, que les pensions de retraites soient revalorisées en fonction de l'inflation.

Au 1er janvier 2021 les pensions de base du secteur privé et public augmenteront de 0,4 %. Et cela de façon identique pour tous les retraités, contrairement à l'année 2019 où une indexation différente selon les revenus, avait été appliquée. Rappelons qu'en 2018, aucune revalorisation n'avait été retenue ... alors que la CSG augmentait pour beaucoup, ce qui diminuait la pension nette.
Devons-nous nous en contenter ? Non, car le compte n'y est pas, tant s'en faut. Depuis vingt-deux ans toutes les raisons sont bonnes pour justifier une réduction des pensions : le nombre « pléthorique » des retraités, l'endettement du pays, celui de la Sécurité Sociale et aujourd'hui la crise sanitaire et économique liée à la pandémie.

De fait, le pouvoir d'achat des retraités n'a cessé de baisser depuis. Ainsi, de 2008 à 2019, les prix, hors tabacs, ont augmenté selon l'Insee de 12,93 %, le SMIC de 20,3 %, mais les pensions de 8,60 % et les complémentaires de 6 à 8 %. L'augmentation de 25 % de la CSG a été le moyen de réduire le pouvoir d'achat des retraités en contournant l'impossibilité légale de réduire les pensions. Le résultat ? Un appauvrissement des retraité.e.s.

En septembre 2020, une personne âgée de soixante-dix ans et plus sur deux déclarait avoir des difficultés financières, selon une enquête Opinion Way. La France, 6e puissance économique au monde, compte plus d'un million de retraités pauvres en 2019. La crise sanitaire a considérablement aggravé leur situation et de plus en plus de retraités ont recours aux aides alimentaires.

La pandémie ne peut justifier que l'on sacrifie les « anciens ». Au contraire. Principales victimes du virus, faut-il ajouter à leur peur du virus et aux effets de l'isolement, celle des fins de mois difficiles ? Faut-il les soumettre à des campagnes systématiques les opposant aux jeunes actifs pour leur faire accepter ces sacrifices ? Au risque de détruire la solidarité entre les générations indispensable en temps de crise. Alors que rien n'est demandé aux « premiers de cordée », dont certains se sont honteusement enrichis pendant la pandémie. A quoi auront-ils servi pendant cette crise ?

Ce dont nous sommes sûrs, c'est que l'économie et la vie sociale ont besoin des retraités. Ils sont des consommateurs essentiels à l'activité économique mais surtout des acteurs de nombreuses activités et associations à vocation sociale et humanitaire. Des activités précieuses pour faire face aujourd'hui et demain aux effets de la pandémie et à ses conséquences économiques.

Pour toutes ces raisons et bien d'autres, 9 organisations de retraité.e.s, sont déterminées à réagir à toute tentative de réduire nos pensions et notre pouvoir d'achat. Nous comptons sur votre soutien et votre participation aux actions que nous engagerons, actifs et retraités ensembles !

Montreuil, le 12/01/2021

Marc Bastide (UCR-CGT, 263 rue de Paris, 93515 Montreuil cedex)
Didier Hotte (UCR-FO, 141 avenue du Maine, 75680 Paris cedex 14)
Jacqueline Valli (UNAR-CFTC, 45 rue de la Procession, 75015 Paris)
Daniel Delabarre (UNIR CFE-CGC, 59 rue du Rocher, 75008 Paris)
Marylène Cahouet (FSU, 104 rue Romain Rolland, 93260 Les Lilas)
Gérard Gourguechon (UNIRS-Solidaires, 31 rue de la Grange aux Belles, 75010 Paris)
Marc Le Disert (FGR-FP, 20 rue Vignon, 75009 Paris)
Francisco Garcia (Ensemble & solidaires - UNRPA, 47 bis rue Kléber, 93400 St Ouen)
Michel Denieault (LSR, 263 rue de Paris, 93515 Montreuil)